



## Actionnaire et salarié de ma ociété

Par **philippe74440**, le **20/03/2008** à **21:36**

je suis actionnaire dans la société que j ai faite avec mon ex mari je suis en arret maladie depuis bientôt juin trois ans etant moi et lui minoritaire car se sont des autrichiens majoritaire peuve t il me licencié et ayant signé un papier comme quoi si je ne fait plus parti de la société je doit vendre mes parts on t il le droit merci d me répondre